

Chapitre 9

L'Europe en construction (1945 - 1989)

Table des matières

1	Les premières étapes de la construction européenne (1945-1957)	2
1.1	Les réalisations de l'après-guerre	2
1.2	Le modèle européen	3
1.3	les premières initiatives	3
2	La mise en place de la Communauté Economique Européenne (CEE)	3
2.1	Une nouvelle communauté	3
2.2	Des politiques ambitieuses	4
2.3	L'extension de la CEE	4
3	La construction européenne de 1973 à 1989	4
3.1	Le temps de l'euroessimisme	4
3.2	La poursuite de la construction européenne	4
3.3	L'Acte Unique Européen	5

Chronologie

- 1947 : Plan Marshall
- 1948 : Création de l'OECE
- 1950 : Convention européenne des droits de l'homme
- 1951 : Création de la CECA
- 1954 : Les députés français rejettent le traité de CED
- 1957 : Traités de Rome (CEE et EURATOM)
- 1960 : Création de l'AELE
- 1962 : Mise en place de la PAC
- 1973 : Europe des Neuf
- 1975 : Création du FEDER
- 1979 : Création du SME
: Le Parlement européen est élu au suffrage universel
- 1981 : Europe des Dix
- 1986 : Europe des douze
: Acte unique européen

Introduction

La construction européenne est un idéal très ancien qui est resté longtemps inaccessible. Elle devient absolument nécessaire après la Seconde Guerre mondiale qui a divisé et détruit l'Europe. A cause de la guerre froide, la construction européenne ne se fera qu'à l'ouest. En 1957, 6 pays forment la Communauté Economique Européenne. La CEE devient rapidement une puissance économique mondiale.

1 Les premières étapes de la construction européenne (1945-1957)

1.1 Les réalisations de l'après-guerre

L'idée d'une union paneuropéenne est née entre 1920 et 1939 ; mais le Traité de Versailles a empêché toute réconciliation entre vainqueurs et vaincus. Les partisans de l'unité de l'Europe se mobilisent dès 1945. En effet, seul le rapprochement entre les Etats peut assurer une paix durable et permettre la reconstruction du continent.

En 1946, Winston Churchill propose la création des "Etats-Unis d'Europe".

En 1948, un "Congrès de l'Europe" se réunit à La Haye.

La guerre froide incite au rapprochement. Pour se répartir les 13 milliards de \$ du Plan Marshall, 16 pays européens forment en 1948 l'Organisation Européenne de Coopération Economique (OECE).

Cinq pays (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) signent à Bruxelles un traité d'assistance mutuelle en cas d'agression.

En 1949, les 5 pays rejoignent l'OTAN.

1.2 Le modèle européen

La construction européenne repose dès le début sur les principes de la démocratie libérale. Les européens rejettent autant le totalitarisme (fasciste, nazi, soviétique) que le modèle de la "démocratie populaire".

Ils défendent les libertés individuelles, la souveraineté populaire, le multipartisme et la responsabilité des gouvernements devant les parlements.

Pour renforcer ces principes, ils forment à Strasbourg le Conseil de l'Europe (1949). L'année suivante, ils publient la Convention européenne des droits de l'homme.

L'économie reste partout capitaliste : elle est fondée sur la propriété privée des entreprises, sur la libre concurrence et sur la réussite individuelle. Mais les Etats se donnent les moyens d'intervenir dans l'économie (par des nationalisations) et d'agir pour réduire les inégalités.

Les salariés sont protégés par la mise en place de l'Etat-providence.

1.3 les premières initiatives

Maurice Schuman ministre français des AE et le chancelier allemand Konrad Adenauer proposent de procéder par des projets concrets mais limités.

En 1951, 6 pays (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) forment la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). La CECA est dotée d'une Haute Autorité qui organise la production de charbon et d'acier, deux produits essentiels à la reconstruction. La CECA est une organisation supranationale : son pouvoir est supérieur à celui des gouvernements.

La guerre froide s'aggrave dans les années 50 et les EU décident de reformer l'armée allemande. Le projet de CED (Communauté Européenne de Défense) veut fusionner les 6 armées dans une structure commune. Les députés français font échouer le projet. La RFA reconstitue alors son armée et entre dans l'OTAN.

2 La mise en place de la Communauté Economique Européenne (CEE)

2.1 Une nouvelle communauté

En 1956, l'Armée Rouge entre dans Budapest. La même année, les Français et les Anglais évacuent piteusement l'Egypte.

Le 25 Mars 1957, les Six signent deux traités à Rome et ils créent

- la CEE
- l'EURATOM (Communauté Européenne de l'Energie atomique)

Les pays qui refusent ces traités (notamment le RU), forment en 1960 l'AELE (Association Européenne de Libre Echange).

Le fonctionnement de la CEE n'est pas supranational ; les Etats exercent un contrôle étroit sur ses institutions.

- La Commission européenne n'a qu'un pouvoir de proposition.

- Le parlement est formé de délégués des parlements nationaux et n'a qu'un rôle consultatif.
- Le Conseil des Ministres a tout le pouvoir ; il décide à l'unanimité ou à la majorité qualifiée.

2.2 Des politiques ambitieuses

Le traité de CEE prévoit la création d'un marché commun ; tous les pays s'engagent à faire disparaître en 12 ans les douanes et les entraves à la circulation des hommes, des marchandises, des capitaux. La CEE protège son marché par un tarif douanier : le tarif Extérieur Commun (TEC).

En 10 ans, les douanes disparaissent et les échanges sont multipliés par 4.

En 1962, la CEE crée à la demande de la France la Politique Agricole Commune (PAC) pour rendre l'Europe autosuffisante en produits alimentaires et pour moderniser les exploitations agricoles. Les agriculteurs obtiennent des prix garantis et l'Europe taxe les produits étrangers au nom de la PREFERENCE COMMUNAUTAIRE.

La PAC est une politique très coûteuse qui absorbe une grande partie du budget européen.

2.3 L'extension de la CEE

De Gaulle impose sa volonté à ses partenaires : il refuse tout abandon de souveraineté et exige l'unanimité pour la prise de décisions. En 1966, la France fait pendant 6 mois la "politique de la chaise vide" pour obtenir satisfaction.

De Gaulle refuse l'entrée du RU dans le marché commun en 1963 et en 1966 car il reproche aux Anglais leur proximité avec les EU.

De Gaulle pour consolider l'Europe, signe en 1963 avec Adenauer le traité de l'Elysée (traité d'amitié et de coopération).

Son successeur, Pompidou, laisse en 1973 le RU, l'Irlande et le Danemark entrer dans la CEE.

3 La construction européenne de 1973 à 1989

3.1 Le temps de l'euro-pessimisme

A partir de 1971-73, la crise économique frappe la CEE. Les Etats ne parviennent pas à harmoniser leurs politiques économiques et monétaires. La France dévalue sa monnaie. Elle fait le choix du nucléaire alors que le RU exploite les gisements de pétrole de la mer de Nord.

En 1983, la CEE compte 10 millions de chômeurs.

Margaret Thatcher dont le pays paye plus à la CEE qu'il ne reçoit, exige une baisse de sa contribution au budget européen et elle bloque les institutions européennes. En 1984, Paris et Berlin cèdent pour que la construction européenne reprenne.

3.2 La poursuite de la construction européenne

En 1975, Bruxelles a créé le FEDER (Fond Européen de Développement régional) pour accompagner les reconversions industrielles et aider les régions en

retard.

Pour stabiliser les monnaies les Etats européens créent en 1979 le Système Monétaire Européen (SME) et une monnaie de compte (l'ECU).

Le Conseil européen est une nouvelle institution qui réunit trois fois par an les chefs d'Etat ou de gouvernement.

En 1979, le Parlement est élu au suffrage universel par les peuples européens. La CEE accueille la Grèce (1981), l'Espagne et le Portugal (1986).

Pour aider au développement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, les Européens signent la Convention de Lomé (1975); les pays ACP exportent leurs produits en Europe sans payer de douanes.

3.3 L'Acte Unique Européen

Jacques Delors devient président de la Commission (1985-1995). Il veut renforcer la CEE dans le monde. Il profite de la détente internationale (provoquée par l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en URSS) et du soutien total de François Mitterrand et d'Helmut Kohl. L'Acte Unique Européen est un traité qui veut créer au 01 Janvier 1993 un grand marché débarrassé de tous les obstacles à la circulation. Il prévoit d'augmenter les pouvoirs des institutions européennes.

La construction européenne prend un nouvel élan.

Conclusion

Depuis 1951, les Européens ont trouvé le chemin de la réconciliation. La CEE née en 1957 se consolide pendant la croissance et la crise. Cependant, depuis l'échec de la CED, l'Europe se construit par l'économie et reste un "nain politique". La chute du mur de Berlin (09 Novembre 1989), va obliger la CEE à de profondes transformations. La création d'une Europe politique devient alors urgente.